



BILAN DU DISPOSITIF DE LA PLATEFORME DE L'AVENIR NOVEMBRE 2006-NOVEMBRE 2007 SYNTHÈSE

L'EXPÉRIMENTATION

	<p>Expérimentation d'une plateforme médico-sociale, la « Plateforme de l'avenir », au sein du centre de stabilisation de « La Boulangerie », dans le 18ème arrondissement de Paris, dispositif mis en œuvre par Adoma.</p>
Partenaires	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none">• Adoma,• Préfecture de Paris,• Direction des Affaires Sanitaires et Sociales,• Maison de l'Emploi de Paris.
Diagnostic	<p>Depuis novembre 2004, Adoma gère le centre d'hébergement d'urgence « La Boulangerie » qui peut accueillir jusqu'à 286 personnes par nuit.</p> <p>Les observations et les informations recueillies auprès du public venant régulièrement dormir au CHU ont fait ressortir qu'une majorité des personnes hébergées souffraient d'isolement, d'absence de lien social, de manque de repères pour accéder à une aide, ces manques entraînant des problèmes importants d'accès aux droits, aux soins, à l'emploi et au logement.</p> <p>A partir de ce constat et sur la base des préconisations figurant dans les rapports de X. Emmanuelli et B. Landrieu, et d'A. de Fleurieu et L. Chambaud, il a été décidé de créer, à la demande de l'Etat et à titre expérimental, un dispositif associant un hébergement de stabilisation ouvert 24h/24 (H24) à une plate-forme de services et de diagnostic « la plate-forme de l'avenir ».</p>
Objectifs et enjeux	<p>L'objectif de la Plateforme de l'avenir est d'offrir à un public ciblé un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire dédiée, adossé à un hébergement « H24 » pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• permettre aux personnes orientées par des partenaires, de bénéficier d'un accompagnement professionnel, individualisé et adapté.• proposer un diagnostic social, une aide dans l'élaboration d'un parcours d'insertion et un accès au soin.• offrir des lieux conviviaux (salle de repos, vestiaire, espace d'animation) et leur permettre de se poser un moment. <p>Les enjeux de cette expérimentation :</p> <ul style="list-style-type: none">⇒ Montrer qu'un accompagnement global effectué par une équipe pluridisciplinaire dédiée, dans un lieu unique, proche du lieu de vie, rend le parcours d'insertion plus efficace.⇒ Poser les jalons d'une nouvelle façon de travailler entre les différents professionnels du secteur social, médical et de l'emploi.
Le public	<p>Hommes isolés, de tous âges, de toutes nationalités, et volontaires pour s'engager dans un parcours individualisé d'insertion sociale et professionnelle.</p> <p>Ces personnes doivent se trouver en situation d'accéder administrativement à un emploi.</p>
Les moyens	<p>Pour le H24, présence continue sur le site d'une équipe composée de 5 personnes, la journée, la nuit et le week-end : 4 agents d'accueil (4 etp), 1 agent de sécurité (prestataire extérieur) durant la nuit.</p> <p>Le suivi social et professionnel est réalisé par l'équipe pluridisciplinaire de la plate-forme :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 travailleur social (1 ETP),• 2 chargés de projet Maison de l'emploi de Paris (2 ETP) pour l'accompagnement professionnel• 1 chargé d'accueil et de vie sociale (1 ETP), 1 animateur (1 ETP),• 1 médecin référent (2 vacations par semaine), 1 psychologue (2 vacations par semaine),

LE PUBLIC ACCUEILLI

Process d'admission

- ⇒ **Orientation ciblée** par les agents d'accueil du CHU La Boulangerie, par d'autres centres d'hébergement d'urgence, par les services sociaux de la Ville de Paris ou des espaces de solidarité et d'insertion.
- ⇒ **Deux entretiens de diagnostic** menés séparément par la conseillère en économie sociale et familiale et par les 2 chargées de projet emploi de la Maison de l'Emploi de Paris (MEP).
- ⇒ **Commission d'accès hebdomadaire** (directeur du site, coordinateur des équipes d'accueil, le responsable de l'accueil, l'animateur, les 2 chargées emploi, le travailleur social, le médecin et la psychologue) qui décide par consensus de l'admission des publics dans le dispositif.

Activité de la plateforme

- ⇒ Nombre de demandes reçues : **257**
- ⇒ Nombre d'entretiens diagnostics : **218**
- ⇒ Nombre de personnes intégrées : **115**

63 % des 115 hébergés ont bénéficié d'un accompagnement concerté.
80 % de l'accompagnement se fait à travers des rencontres informelles.
Le nombre moyen de rendez-vous formel par hébergé s'élève à **4** pour le social et à **5** pour l'emploi.

Typologie du public

- ⇒ Age moyen des hébergés : 42 ans
- ⇒ 50% sont de niveau V et VI, 75 % de niveau IV (Bac), V (CAP-BEP), VI (sans diplôme)
- ⇒ 49 % des hébergés bénéficient des minima sociaux.
- ⇒ 21 % sont sans ressources, il s'agit soit de jeunes de moins de 25 ans, soit de personnes d'origine étrangère en situation régulière sur le territoire depuis moins de 5 ans.
- ⇒ 70 % des 115 hébergés étaient à leur entrée au H24 en dessous du seuil de pauvreté soit 680 €.
- ⇒ 43 % des 115 hébergés ont une expérience professionnelle dans les secteurs du BTP et de l'hôtellerie / restauration.

L'ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement emploi **La moitié des 115 personnes entrées dans le dispositif ont vu leur situation professionnelle évoluer de façon positive** (entrées en emploi ou en formation).

Cadre de référence et finalité Les principes clés de l'accompagnement ont été **l'autonomisation des publics** et la **co-construction des parcours, à la fois avec les hébergés et avec les autres professionnels (social, santé)** pour :

- ⇒ **sortir de l'urgence** et privilégier le moyen terme sur le court terme, pour **construire, étapes par étapes**, le parcours ; le professionnel de l'emploi agissant comme catalyseur du changement et comme facilitateur, sans se substituer à la personne dans le choix des comportements à avoir et des solutions à privilégier.
- ⇒ **donner envie, stimuler pour inciter à se mettre en mouvement** en respectant le rythme de progression de chaque personne (notion d'étapes et technique des « petits pas »).

La mise en réseau Partenariats mis en place avec les SIAE (associations intermédiaires, entreprises ou chantiers d'insertion), les services sociaux, l'ANPE, les agences d'interim ;
Nécessité de faire le lien entre ce qui a été fait avant l'entrée dans le H24 et ce qui sera fait après.

Principes et approches à privilégier **L'individualisation** : tenir compte des freins et des potentialités de chacun; rechercher à chaque fois des réponses adaptées au vécu et aux besoins de la personne.
La bonne distance : trouver la bonne distance dans la relation, être vigilant dans la manière de l'investir ; **"faire faire" plutôt que "faire pour"** est une des difficultés de l'accompagnement professionnel en direction du public en situation d'exclusion.

Intérêt de la méthode Cette méthode **privilégie la durée**, dans les entretiens, dans l'accompagnement, dans la mise en œuvre des étapes du parcours d'insertion.
D'autre part, il n'y a **pas de réponses préconstruites** ; il s'agit de faire bouger les pratiques et les réponses professionnelles en fonction de chaque nouveau hébergé et du partage d'informations qui est exigé par le travail en équipe pluridisciplinaire.

L'accompagnement social

72 % des hébergés ont bénéficié d'un accompagnement vers le logement (demande de logement social, de CHRS, demande et dossier pour les foyers ADOMA, demande FSL / Locapass); Pour les 28 % restant, d'autres suivis sont en cours.

34 % des hébergés ont bénéficié d'une aide dans leurs démarches administratives:

- renouvellement de CMU, de CST
- Déclaration d'impôt
- Relations avec la CAF, ASSEDIC

15 personnes ont été orientées vers un bilan de santé

12 personnes ont pu se remobiliser sur un choix de vie (retour au pays, liens familiaux renoués...)

59 % des personnes sont sorties vers un logement stable.

L'accompagnement santé

⇒ Nombre de personnes vues en entretien diagnostic : 32

⇒ Nombre de personnes suivies durant leur séjour : 21

⇒ Nombre de personnes vues durant le séjour (non reçues en entretien diagnostic préalable) : 14

La plupart des hébergés sont déjà intégrés dans le système de santé. Le taux de « négligents envers leur santé » semble similaire à celui de la population générale.

Toutefois des facteurs de risque autres et spécifiques existent : Mode alimentaire, Stress, Mauvaises conditions de vie.

Organisation d'animations culturelles

En plus de l'accompagnement emploi-social-santé, des animations ont été mises en place pour :

⇒ **Sortir de l'isolement** ; favoriser la dynamique **d'échanges et de valorisation**, la **création de lien social**.

⇒ Restaurer chez les hébergés, une **capacité de parole**, un lieu d'expression

Type d'activité : 39% théâtre/humour ; 27% d'événements sportifs ; 19% cinéma ; 11% concerts/festivals ; 2% ateliers échanges/santé/informatique ; 1% musées, 1% émissions TV

Nombre de personnes concernées : 68 % du public a participé à 1 animation ; 46 % à 2 animations ; 41% à 3 animations ; 26% à 4 animations ; 21% du public à + de 6 animations

De part ses multiples dimensions, l'animation a considérablement influencé le processus d'insertion. Il existe bel et bien une pertinence de la relation entre culture, insertion et lien social. La culture apparaît comme moteur efficace d'insertion.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'EXPÉRIMENTATION

Facteurs de succès

Au terme d'une année de fonctionnement, on peut affirmer qu'un accompagnement qui recherche la qualité et l'efficacité ne peut faire l'impasse sur les caractéristiques suivantes :

- ⇒ Une orientation ciblée à partir de critères prédéfinis
- ⇒ Un diagnostic pluridisciplinaire
- ⇒ Un accompagnement concerté
- ⇒ Une exigence de partenariat
- ⇒ Une proximité
- ⇒ Une disponibilité
- ⇒ Un suivi à la sortie

Difficultés rencontrées

Un an d'expérimentation a permis de mettre en évidence des difficultés pour :

- ⇒ l'accès à des structures adaptées pour les hébergés ayant des problèmes spécifiques (maisons relais, appartements thérapeutiques...),
- ⇒ l'accès au logement social,
- ⇒ la mise en place d'un suivi à la sortie du dispositif.

Préconisations

Il semble indispensable de :

- ⇒ conforter la **pérennisation d'une équipe stable** de professionnels provenant des différents secteurs de l'insertion permettant ainsi la co-construction des parcours d'insertion
- ⇒ maintenir un **dispositif d'accompagnement proche du lieu de vie des personnes**
- ⇒ **faciliter** l'accès aux logements sociaux (durée d'obtention)
- ⇒ **développer** le nombre de places accessibles dans des structures type maison relais, appartement thérapeutique...
- ⇒ identifier clairement l'interlocuteur (social ou emploi) chargé de prendre le relais de l'accompagnement afin de pouvoir **mettre en place un réel suivi et assurer la continuité dans l'accompagnement**
- ⇒ contacter systématiquement et par courrier les anciens hébergés pour évaluer l'efficacité du travail effectué

CONCLUSIONS

Suite de l'expérimentation

Cette expérimentation a été poursuivie par la Maison de l'Emploi de Paris jusqu'en avril 2008, le temps pour Adoma de recruter en interne un conseiller d'insertion professionnelle pour pérenniser le dispositif.

Il y a donc bien eu essaimage de cette expérimentation, au sein d'Adoma, à la fois à La Boulangerie (Paris 18ème), mais aussi à Ivry-sur-Seine.

Groupement d'Intérêt Public constitué le 20 octobre 2005



MAIRIE DE PARIS



Assedic de Paris



Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

